

Général, de vouloir bien me faire retourner la Notice sur l'Oeuvre des Réhabilités qui n'est plus aujourd'hui d'aucune utilité dans les Cartons de Son Eminence et dont je puis avoir besoin plus tard.

Veillez agréer, M. le V. Gen avec mes excuses pour tt. le soin inutile q. vous a donné cette affaire, l'expression de mes sentiments les pl respect. et les pl dévoués

fr. MJJ La



§ II- LETTRES, N°347

3- A DIVERS
DESTINATAIRES, N°105

A MONSIEUR LE VICAIRE GENERAL, N°1

Bordeaux, 30 Décembre 1864.

(Duplicata.)

Monsieur le Vicaire Général,

Depuis plus d'un mois que j'ai quitté Bordeaux, je n'avais cessé de prier pour l'oeuvre dont j'avais soumis le projet à son Eminence; et voici qu'en rentrant de mission, je trouve dans ma cellule votre lettre du 26 9^{bre} dernier qui m'y attendait. Elle m'annonce que je dois, au moins actuellement, renoncer à ce projet, que c'est l'avis du Conseil Archiépiscopal et le désir de son Eminence. Je m'empresse de vous répondre que j'y adhère de plein coeur. Je n'en demeure pas moins tout disposé à me dévouer de nouveau et de toutes mes forces à cette oeuvre, dès que Sa Grandeur le désirera.

J'ai la ferme confiance, je ne dis pas assez, j'ai l'assurance intime que ce n'est là qu'un simple délai; qu'un jour viendra, qui n'est peut être pas très éloigné, où la nécessité de cette oeuvre désormais constatée et reconnue de tous, elle sera, cette fois, favorablement accueillie, encouragée même par le Vénérable Conseil Archiépiscopal; que Son Eminence elle-même daignera l'honorer publiquement de Son tout puissant patronnage, elle qui n'a jamais failli à prendre la tête (--) toutes les Oeuvres de Dieu, dans son Diocèse. Je n'ai pas de doutes à cet égard.

Je vous serai obligé, Monsieur Le Vicaire

